

DEC24349DAJ

**Décision du 26 novembre 2024 portant prolongation des mandats de M. Christian DUCROT en qualité de
Chef de Département adjoint du Département SA et Directeur adjoint de l'UAR0564 SA**

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 23 octobre 2024 portant nomination de M. Philippe Mauguin en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, à compter du 23 octobre 2024,

Vu la décision du 1^{er} janvier 2020 (note de service n°2020-03) modifiée fixant la liste et les missions des départements de recherche de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 7 décembre 2020 portant renouvellement du mandat de M. Christian DUCROT en qualité de Chef de Département adjoint du Département SA pour une durée de quatre ans, à compter du 1^{er} janvier 2021,

Vu la décision du 22 janvier 2021 portant renouvellement du mandat de Mme Muriel VAYSSIER-TAUSSAT en qualité de Cheffe du Département SA pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} avril 2021,

Décide :

Article 1. :

A compter du 1^{er} janvier 2025 et jusqu'au 30 avril 2025, M. Christian DUCROT, Directeur de Rechercher de classe exceptionnelle, est prolongé dans ses fonctions de Chef de Département adjoint du Département SA.

Article 2. :

A compter du 1^{er} janvier 2025 et jusqu'au 30 avril 2025, M. Christian DUCROT, Directeur de Rechercher de classe exceptionnelle, est prolongé dans ses fonctions Directeur adjoint de l'unité d'appui à la recherche n°UAR0564 SA - Département santé animale.

Fait à Paris, le 26 novembre 2024

Le Président de l'Institut national de recherche pour
l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

